

RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2025

RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2025

SOMMAIRE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

Bilan	1
Évolution de l'actif net	2
Résultats	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5

Aux membres de RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC. (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne.
- Nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'Organisme.
- Nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re.
- Nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'Organisme    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme    cesser son exploitation.
- Nous   valuons la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute d  ficiance importante du contr  le interne que nous aurions relev  e au cours de l'audit.

Montr  al (Qu  bec)

18 mars 2026

MNP ¹ SENCRL, s.r.l.

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilit   publique n   A111929

RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	655 976	532 504
Comptes clients et autres créances - note 3	27 425	33 907
Frais payés d'avance	4 931	6 883
	688 332	573 294
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 4	32 326	42 009
	720 658	615 303
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 5	21 961	27 389
Inscriptions perçues d'avance	128,287	105,795
	150 248	133 184
ACTIF NET		
AFFECTATIONS INTERNES - note 7	263 000	-
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	32 326	42 009
NON AFFECTÉ	275 084	440 110
	570 410	482 119
	720 658	615 303

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Corinne Beaudoin

, administrateur

Delafosse,
Laurence

Digitally signed by Delafosse,
Laurence

Date: 2026.03.20 16:54:25 -04'00' , administrateur

RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC.

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

	Affectations internes note 7	Investi en Immo- bilisations	Non affecté	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	-	42 009	440 110	482 119	514 235
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(9 683)	97 974	88 291	(32 116)
Affectations internes - note 7	263,000	-	(263 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	263,000	32,326	275,084	570,410	482,119

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC.

**RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions et entente de service		
Fédérales	25 202	24 937
Provinciales	179 330	151 909
Municipales	197 069	201 000
Entente de service municipal (Chalet Laurier)	50 000	50 000
Revenus d'activités	554 473	510 012
Dons et commandites	7 431	12 756
Autres revenus	97 428	81 582
	1 110 933	1 032 196
CHARGES		
Salaires et charges sociales	658 467	692 112
Frais Tedy	992	10 426
Frais de formation	2 440	3 758
Dépenses reliés aux activités - note 6	181 097	224 262
Frais de déplacements	895	395
Télécommunication	7 214	6 858
Publicité et frais de représentation	10 214	9 755
Frais de réunion	2 037	1 533
Assurances	5 589	4 784
Taxes, permis et cotisations	2 350	1 455
Dépenses de bureau	20 857	20 029
Honoraires professionnels	89 973	53 984
Amortissement	9 683	12 758
Frais de carte de crédit	25 683	17 447
Intérêts et services bancaires	5 151	4 756
	1 022 642	1 064 312
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	88 291	(32 116)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	88 291	(32 116)
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 683	12 758
	<u>97 974</u>	<u>(19,358)</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	6 482	(11 475)
Frais payés d'avance	1 952	-
Créditeurs	(5 428)	(9 919)
Revenus reportés	22 492	12 248
	<u>25 498</u>	<u>(9 146)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	123 472	(28,504)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	123 472	(28,504)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	532 504	561 008
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	<u>655 976</u>	<u>532 504</u>
Représentée par :		
Encaisse	655 976	532 504

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC. est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), et est exempt des impôts sur le bénéfice. Il offre des activités de loisirs pour la population du Plateau Mont-Royal.

2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des subventions à recevoir est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les inscriptions aux activités sont comptabilisées comme produits dans l'exercice où les activités sont tenues.

Les produits de dons et autres revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de services (locaux), lesquels sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquée ci-dessous:

<u>Description</u>	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Équipement d'activités	Amortissement dégressif	25%
Équipement de bureau	Amortissement dégressif	20%
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30%

Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers :

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, et des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créanciers, à l'exception des sommes à remettre à l'État.

Dépréciation :

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025**

3 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	2025	2024
	\$	\$
Subventions à recevoir	27 425	33 907
	<u>27 425</u>	<u>33 907</u>

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2025		2024	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement d'activités	100 842	79 603	21 239	26 549
Équipement de bureau	58 401	51 289	7 112	10 160
Équipement informatique	45 363	41 388	3 975	5 300
	<u>204 606</u>	<u>172 280</u>	<u>32 326</u>	<u>42 009</u>

5 CRÉDITEURS	2025	2024
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	11 676	14 659
Salaires à payer	5 395	3 284
Sommes à remettre à l'État	4 890	9 446
	<u>21 961</u>	<u>27 389</u>

6 DÉPENSES RELIÉS AUX ACTIVITÉS	2025	2024
	\$	\$
Entretien et réparation	1 780	6 090
Dépenses d'activités	85 111	138 555
Honoraires contractuels	94 206	79 617
	<u>181 097</u>	<u>224 262</u>

RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

7 AFFECTATIONS INTERNES

Le Conseil d'administration a résolu de créer des affectations internes dont les objets sont d'accumuler des sommes permettant d'effectuer les dépenses futures prévues par l'organisme. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration. Au cours de l'exercice, les variations survenues dans les affectations internes sont les suivantes :

	Solde 31 déc. 2024	Affectation durant l'exercice	Utilisation annulation durant l'exercice	Solde 31 déc. 2025
	\$	\$	\$	\$
Planification et célébrations - 40e de La Relance	-	80,000	-	80 000
Mise à jour des modules informatiques	-	50,000	-	50 000
Réaménagement des locaux	-	75,000	-	75 000
Mise à jour du matériel sportif	-	10,000	-	10 000
Téléphonie	-	8,000	-	8 000
Nouveau site web	-	30,000	-	30 000
Marketing payant Meta et Google	-	10,000	-	10 000
	-	263,000	-	263 000

8 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs. Les créiteurs sont généralement payés dans un délai court.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont les subventions à recevoir. Les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes.

9 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.